



**Conseil d'administration  
du Programme des Nations Unies  
pour le développement, du Fonds  
des Nations Unies pour la population  
et du Bureau des Nations Unies  
pour les services d'appui aux projets**

Distr. générale  
9 mai 2014  
Français  
Original : anglais

**Session annuelle de 2014**

23-27 juin 2014, Genève

Point 9 de l'ordre du jour provisoire

**FNUAP – Rapport annuel du Directeur exécutif**

**Fonds des Nations Unies pour la population**

**Rapport du Directeur exécutif pour 2013 : progrès  
dans la mise en œuvre du plan stratégique du FNUAP  
pour la période 2008-2013**

*Résumé*

Le rapport ci-après présente une analyse des progrès accomplis par le Fonds des Nations Unies pour la population au regard des cadres de résultats pour 2012-2013 qui ont été élaborés au terme d'un examen à mi-parcours du plan stratégique pour 2008-2013. Il fait le point des difficultés rencontrées et des enseignements tirés de l'exécution du plan stratégique du Fonds et décrit les progrès accomplis dans la mise en œuvre de la résolution 67/226 de l'Assemblée générale relative à l'examen quadriennal complet des activités opérationnelles de développement du système des Nations Unies, conformément à la résolution 2013/5 du Conseil économique et social.

Le corps du rapport présente les principaux progrès accomplis. Ses annexes, qui peuvent être consultées sur la page Web du Conseil d'administration du FNUAP (<https://executiveboard.unfpa.org/execDoc.unfpa?method=docDetail&year=2014&sessionType=AS>), comportent des analyses et des informations plus détaillées sur les réalisations du Fonds.

Le présent rapport doit être lu en parallèle à l'examen statistique et financier pour 2013 (DP/FPA/2014/5 (Part I)/Add.1), qui fournit des informations détaillées sur les dépenses budgétaires.

*Éléments de décision*

Les éléments de décision sont présentés à la section VI du présent rapport.



## Table des matières

	<i>Page</i>
I. Introduction . . . . .	3
II. Contexte mondial . . . . .	3
III. Réponse du Fonds au contexte mondial . . . . .	4
IV. Résultats en matière de développement . . . . .	8
A. Avancées générales . . . . .	8
B. Dépenses, par réalisation escomptée du cadre de résultats en matière de développement . . . . .	10
C. Progrès accomplis au regard du cadre de développement axé sur les résultats . . .	10
D. Questions interdisciplinaires . . . . .	23
E. Principaux obstacles . . . . .	25
V. Cadre de gestion des résultats . . . . .	25
VI. Éléments de décision . . . . .	30

Les annexes 1 à 12 peuvent être consultées sur la page Web du Conseil d'administration du FNUAP (<https://executiveboard.unfpa.org/execDoc.unfpa?method=docDetail&year=2014&sessionType=AS>).

## I. Introduction

1. Le rapport ci-après présente une analyse des progrès accomplis par le Fonds des Nations Unies pour la population au regard des cadres de résultats pour 2012-2013 qui ont été élaborés au terme d'un examen à mi-parcours du plan stratégique pour 2008-2013. Il fait le point des difficultés rencontrées et des enseignements tirés de l'exécution du plan stratégique du Fonds et décrit les progrès accomplis dans la mise en œuvre de la résolution 67/226 de l'Assemblée générale relative à l'examen quadriennal complet des activités opérationnelles de développement du système des Nations Unies (« examen quadriennal complet »), conformément à la résolution 2013/5 du Conseil économique et social dans laquelle le Conseil priait les fonds et programmes des Nations Unies d'intégrer leurs rapports annuels sur la mise en œuvre de l'examen quadriennal complet dans leurs rapports sur l'exécution de leurs plans stratégiques.

2. Par rapport à la période précédant l'examen à mi-parcours, le FNUAP a fait preuve en 2012-2013 d'une plus grande efficacité s'agissant de promouvoir les objectifs de la Conférence internationale sur la population et le développement, contribuant ainsi à accélérer la réalisation des objectifs 5a et 5b du Millénaire pour le développement et à mettre en avant les priorités nouvelles des pays en développement telles que les choix en matière de contraception, le problème du vieillissement et la défense des intérêts des adolescents et des jeunes.

3. Le présent rapport compte trois grandes sections, comme suit : a) le contexte mondial dans lequel le FNUAP a mis en œuvre ses cadres de résultats; b) les éléments clefs de la réponse du Fonds à ce contexte; et c) les progrès accomplis au regard des objectifs fixés dans les cadres de résultats. On trouvera en conclusion les éléments de décision que le Conseil d'administration souhaitera peut-être étudier.

## II. Contexte mondial

4. L'année 2013 a été marquée par une certaine détermination et une certaine appréhension à l'approche de grandes étapes du développement mondial : le vingtième anniversaire du Programme d'action de la Conférence internationale sur la population et le développement de 1994 et la fin de la période de réalisation des objectifs du Millénaire pour le développement.

5. Dans sa résolution 65/234, l'Assemblée générale a demandé au Fonds d'entreprendre l'examen de la mise en œuvre du Programme d'action de la Conférence, qui a révélé que les pays avaient nettement progressé en la matière, quoique de manière inégale, ainsi que sur le plan de la réalisation des objectifs du Millénaire pour le développement. Depuis 1990, la pauvreté a diminué de moitié, le taux de mortalité maternelle a baissé de 45 %, la scolarisation des filles a progressé, l'accès aux services de santé procréative et sexuelle s'est amélioré et l'égalité des sexes a régulièrement progressé, cette dernière question ne faisant néanmoins pas l'objet de la même attention dans tous les pays.

6. La discrimination et la violence sexistes sévissent dans de nombreuses sociétés. La mortalité maternelle reste particulièrement élevée dans les pays d'Afrique subsaharienne et, à l'échelle mondiale, quelque 800 femmes meurent chaque jour de complications liées à la grossesse ou à l'accouchement. Les progrès économiques et sociaux accomplis au cours de la période de réalisation des objectifs

du Millénaire pour le développement ne sont pas répartis de manière équitable et ont sur l'environnement des répercussions qui pèsent surtout sur les populations pauvres et marginalisées, celles qui contribuent le moins aux changements climatiques et ont le moins de ressources pour s'y adapter.

7. La dynamique des populations a favorisé l'actuelle situation en matière de développement. La planète comptera non pas 7,2 milliards d'habitants mais 9,6 milliards d'ici à 2050, et la croissance démographique se produira principalement dans les 48 pays les plus pauvres. Tandis que des pays d'Amérique, d'Asie et d'Europe connaissent un vieillissement rapide de leur population, les pays d'Afrique et certains d'Asie n'ont jamais compté autant de jeunes. Avec la mobilité interne et les migrations, plus de la moitié de la population mondiale vit à présent dans des agglomérations urbaines, qui accueillent chaque semaine 1,3 million d'habitants supplémentaires. Les zones urbaines offrent certes davantage de possibilités, mais elles présentent aussi, en particulier pour les jeunes femmes, des difficultés telles que la précarité du logement, les inégalités économiques, les désillusions, un risque accru de violence sexuelle et de nombreux problèmes de santé procréative.

8. L'économie mondiale reste fragile. Comparée à la reprise instable qui avait suivi la crise économique et financière de 2008-2009, l'activité économique mondiale a progressé, en particulier au second semestre de 2013. Les échanges internationaux restent cependant en deçà de leur moyenne d'avant la crise, le chômage demeure élevé dans bien des régions et les flux de capitaux vers de nombreux pays en développement ont baissé. En outre, la répartition inégale des richesses n'a pas débouché sur une croissance économique partagée, une réduction de la pauvreté et une viabilité sociale et environnementale. Les inégalités de revenus, ou encore celles liées au sexe, au lieu de résidence, à l'appartenance ethnique, à la race, au handicap, au statut de migrant, à l'orientation et l'identité sexuelles ont des répercussions sur les sociétés et portent atteinte à la dignité, la santé et la productivité des individus et les empêchent de jouir de leurs droits de l'homme.

9. L'apparition de crises majeures a entraîné une augmentation des besoins humanitaires dans le monde : 45,2 millions de personnes ont été déplacées à la suite d'un conflit en 2012 et 2013, soit le niveau le plus élevé en 18 ans. Cette hausse s'explique par des conflits prolongés en Afghanistan, en Iraq, au Mali, en République arabe syrienne, en République démocratique du Congo, en Somalie et au Soudan du Sud et par les conflits dans les pays arabes, en Afrique centrale et dans le Sahel. Des catastrophes naturelles dévastatrices sont survenues, dont la dernière aux Philippines. Dans bien des cas, ces crises sont venues s'ajouter à la pauvreté, à l'insécurité, à un accès limité à des services de première nécessité, notamment de santé sexuelle et procréative, et à une insuffisance de moyens pour lutter contre la violence sexiste.

### **III. Réponse du Fonds au contexte mondial**

10. En 2013, le Fonds a mis l'accent sur les nouveaux problèmes qui sont apparus sur le plan de la dynamique démographique, en particulier la prépondérance des jeunes dans les pays en développement et le vieillissement de la population dans beaucoup de pays développés. Les jeunes vont notamment jouer un rôle essentiel

face aux besoins et aux possibilités qui se feront jour en matière de développement ainsi que dans la mise en œuvre du programme de développement pour l'après-2015, du fait de leur nombre, en particulier dans les pays pauvres, et des difficultés qu'ils rencontrent pour subvenir à leurs propres besoins et à ceux des personnes âgées, de plus en plus nombreuses.

11. Cette priorité accordée à la jeunesse se reflète dans les programmes récemment élaborés par le FNUAP à l'intention des pays, dont 71 % comportaient en 2013 une réalisation escomptée portant spécifiquement sur les adolescents et les jeunes, contre 7 % en 2011. En Afrique de l'Ouest, le programme du Fonds qui aide les pays du Sahel à mettre à profit la jeunesse de leur population, et donc à tirer profit de leur poids démographique, a reçu un financement direct de 100 millions de dollars de la part de la Banque mondiale.

12. Le FNUAP a consacré l'une des quatre réalisations escomptées de son nouveau plan stratégique pour la période 2014-2017 aux adolescents, et constaté que les moyens contraceptifs et l'hygiène sexuelle étaient étroitement liés à d'autres questions relatives au développement comme l'amélioration des systèmes d'éducation et de santé, la création de bons emplois, et la protection et le renforcement des droits de l'homme.

13. Pour réduire la mortalité maternelle, il est essentiel d'accroître les choix en matière de contraception et de promouvoir la planification familiale, notamment dans les pays les plus touchés. Le FNUAP a continué de jouer un rôle moteur dans ces domaines aux niveaux mondial, régional et national. À l'occasion de la Conférence internationale sur la planification familiale et de la Conférence sur le thème « Les femmes donnent la vie », qui se sont tenues en 2013, ainsi que de la première Journée internationale de l'élimination de la fistule obstétricale (23 mai 2013), le Fonds a rappelé au monde entier que ces questions revêtaient un caractère urgent. Grâce à la poursuite de sa collaboration avec l'Union africaine et la Campagne pour l'accélération de la réduction de la mortalité maternelle en Afrique, il a revu les thèmes mondiaux en tenant compte des préoccupations régionales et locales.

14. Le FNUAP a également accueilli dans ses locaux le Fonds d'affectation spéciale pour la santé procréative, maternelle, néonatale et infantile; coprésidé le groupe de référence du partenariat Family Planning 2020; dirigé conjointement avec la United States Agency for International Development le groupe de travail consacré à la mobilisation des pays; participé aux groupes de travail consacrés au suivi des résultats, au principe de responsabilité, aux droits, à l'autonomisation et aux dynamiques de marché (voir annexe 6).

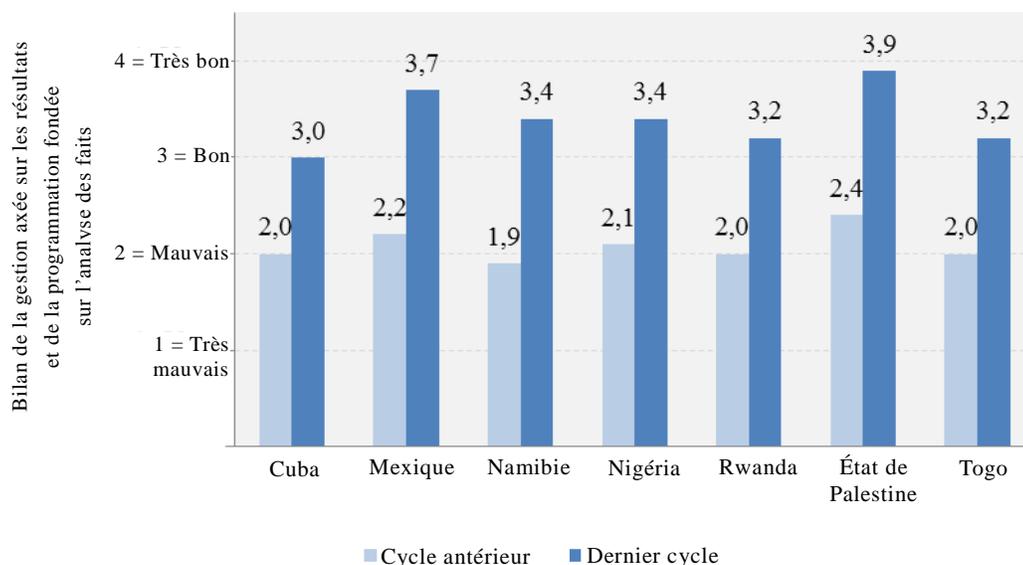
15. Le FNUAP a continué d'appliquer sa stratégie d'intégration de l'intervention humanitaire au cours des opérations et programmes de pays et de région. En 2013, son fonds de secours destiné aux bureaux de pays lui a permis d'étendre rapidement ses activités (voir annexe 5) et ainsi de fournir des services de santé sexuelle et procréative essentiels et de mettre en œuvre des initiatives de protection contre la violence sexiste, qui ont touché plus de 500 000 femmes dans 17 pays.

16. En 2013, le FNUAP a planifié les programmes de façon plus efficace et obtenu de meilleurs résultats, ce qui lui a permis d'améliorer la qualité des descriptifs de programmes de pays : ceux élaborés en 2012-2013 portent sur des réalisations moins nombreuses, et tous ont été qualifiés de « bons » en matière de gestion axée

sur les résultats et de programmation fondée sur l'analyse des faits, ce qui, comme le montre la figure 1, constitue une nette amélioration par rapport au cycle précédent.

Figure 1

**Bilan des descriptifs des programmes de pays en matière de gestion axée sur les résultats et de programmation fondée sur l'analyse des faits, par cycle de programmation et par pays**



Source : Comité chargé de l'examen des programmes du FNUAP.

17. Le FNUAP a redoublé d'efforts en tant qu'organisation privilégiant davantage l'action sur le terrain. Dans leurs rapports annuels de 2013, quelque 98 % des bureaux de pays se disaient satisfaits de la rapidité de l'appui apporté par les bureaux régionaux et 97 % de la qualité de cet appui. Deux des principales réalisations du Fonds en 2013 vont dans le sens de ce recentrage sur le terrain : a) la création d'un sixième bureau régional, pour l'Afrique de l'Ouest et l'Afrique centrale; et b) la création d'un service d'assistance intégré, qui a traité plus de 6 500 dossiers entre son lancement en juin 2013 et la fin de l'année.

18. L'évaluation des programmes s'est améliorée. En 2013, le FNUAP a revu ses méthodes d'évaluation (DP/FPA/2013/5) et créé un Bureau de l'évaluation indépendant. Les nouvelles directives tiennent compte des efforts déployés ces deux dernières années pour renforcer les capacités internes et procéder à des évaluations plus crédibles et de meilleure qualité, portant aussi bien sur le Fonds que sur les programmes de pays.

19. En 2013, les priorités du FNUAP étaient l'examen du Programme d'action de la Conférence internationale sur la population et le développement, l'approche de la date butoir de la réalisation des objectifs du Millénaire pour le développement et le programme de développement pour l'après-2015.

20. En prévision de l'examen global en 2014 de la Conférence internationale sur la population et le développement, le FNUAP a appuyé les consultations qui ont eu lieu lors de cinq conférences régionales consacrées à la population et au développement ainsi que de conférences thématiques et de réunions mondiales portant sur les adolescents et les jeunes, les droits de l'homme et la santé des femmes (voir annexe 3). Ces initiatives ont aidé les parties prenantes à établir un solide consensus au sujet des questions relevant de la Conférence. Le Fonds a par ailleurs conduit une enquête à laquelle ont répondu 176 pays et sept territoires, qui constitue le compte rendu le plus complet et le plus actualisé des avancées réalisées au niveau des pays et de ce qui reste à faire pour mettre en œuvre le Programme d'action de la Conférence.

21. Le FNUAP a encadré l'élaboration par l'Organisation des Nations Unies d'un rapport mondial sur la mise en œuvre du Programme d'action de la Conférence internationale sur la population et le développement, qui en réaffirmait les messages essentiels et mettait en relief cinq grands axes : a) dignité et droits de l'homme; b) santé; c) mobilité et occupation; d) gouvernance et principe de responsabilité; e) viabilité. Ces grands axes mettent l'accent sur les stratégies indispensables au développement durable et démontrent l'importance du Programme d'action de la Conférence en ce qui concerne le programme de développement pour l'après-2015.

22. Le Fonds a activement participé au dialogue portant sur le programme de développement pour l'après-2015 et fourni des données et d'autres éléments afin que l'on tienne compte des approches axées sur les droits de l'homme, de la dynamique des populations, de l'égalité des sexes et de l'autonomisation des femmes, notamment de l'accès universel aux services de santé sexuelle et procréative, des droits de la procréation et de la réduction de la mortalité maternelle. Au cours de cette action de mobilisation, il a expliqué qu'aux fins d'un développement durable partagé, il fallait placer les jeunes au centre du programme de développement pour l'après-2015. Il a participé aux réunions consultatives mondiales et régionales afin d'échanger des données d'expérience et des conseils, de permettre aux parties prenantes de mieux comprendre ces questions et de mieux les soutenir (voir annexe 4).

23. En 2013, le FNUAP a arrêté son plan stratégique pour 2014-2017, ce qui lui a permis d'effectuer un examen complet de ses activités et de reformuler son orientation stratégique en tenant compte de la population mondiale et du cadre de développement. D'après ce nouveau plan, les priorités du Fonds se présentent comme suit : a) universaliser l'accès aux services de santé sexuelle et procréative; b) améliorer les conditions de vie des groupes défavorisés, en particulier des femmes, des adolescents et des jeunes; c) promouvoir les droits de l'homme et l'égalité des sexes en tant que facteurs de développement; et d) utiliser les données démographiques pour aider les États Membres à fonder leurs politiques sur des observations factuelles.

24. Pour promouvoir cette orientation stratégique, le FNUAP a apporté sur le plan de l'organisation trois modifications complémentaires, comme suit : a) une amélioration du cadre de résultats intégré; b) la création d'un nouveau modèle d'activité dont les modes d'intervention varient selon les besoins du pays et la capacité de financer le développement; c) la mise en place de modalités de financement intégrées qui rationalisent le financement et l'adaptent au modèle d'activité. En appui au nouveau plan stratégique, le Fonds a présenté ses premières

estimations budgétaires intégrées pour 2014-2017 au Conseil d'administration à sa seconde session ordinaire de 2013.

25. Afin d'appuyer la réforme de l'Organisation des Nations Unies, le FNUAP a aligné son plan stratégique pour 2014-2017 sur l'examen quadriennal complet, s'agissant des questions de fond ou du calendrier. Il a continué de prendre part aux initiatives interinstitutionnelles visant à faire progresser les réformes et la cohérence au sein du système et, dans certains domaines, de les codiriger. Il a également participé à des programmes conjoints aux échelons mondial et national.

26. Sur le plan de la gestion financière, le Fonds a reçu de la part des commissaires aux comptes une opinion non assortie de commentaires, réduit les soldes du compte du fonds de fonctionnement, s'est associé à l'Initiative internationale pour la transparence de l'aide, lui a transmis sa première série de données publiques pour qu'elle les inscrive dans son registre et a pleinement adhéré aux Normes comptables internationales pour le secteur public.

27. En 2013, afin de rendre la Division des ressources humaines plus dynamique et plus efficace, le FNUAP a élaboré une nouvelle stratégie en matière de ressources humaines pour 2014-2017 afin de les faire coïncider avec les objectifs du plan stratégique du Fonds pour 2014-2017 et le modèle d'activité.

28. En 2013, chaque bureau régional disposait d'un conseiller en communication et 59 % des bureaux de pays d'un responsable de la communication à temps plein. Le FNUAP a également lancé la stratégie mondiale coordonnée « Unis dans la communication » afin de rationaliser ses communications internes et externes.

29. Les médias de premier plan ont décrit le Fonds comme un acteur essentiel des manifestations mondiales, et il a été mentionné dans 13 des 15 articles ou reportages diffusés dans les médias anglophones les plus influents. Sa page Facebook compte huit fois plus d'abonnés (72 000) et son compte Twitter deux fois plus d'abonnés. Le Fonds a également établi une présence sur d'autres réseaux sociaux comme Instagram.

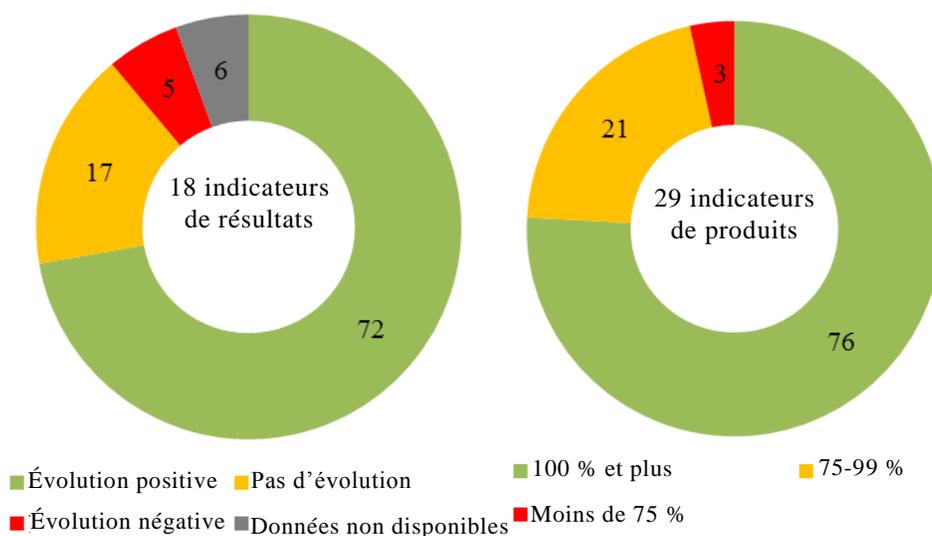
## **IV. Résultats en matière de développement**

30. La présente section décrit les progrès réalisés sur le plan du cadre de résultats en matière de développement pour 2012-2013, qui compte sept résultats et 18 produits. Elle fournit des informations connexes au sujet des dépenses et le niveau atteint par rapport aux indicateurs de résultats dans les programmes de pays du FNUAP (voir annexe 7 pour les avancées spécifiques aux régions).

### **A. Avancées générales**

31. On observe, dans l'ensemble, des progrès en ce qui concerne les réalisations escomptées du plan stratégique pour 2008-2013. Comme le montre la figure 2, quelque 72 % des indicateurs de résultats révèlent une évolution positive et 17 % ne montrent aucune évolution au cours de cette période.

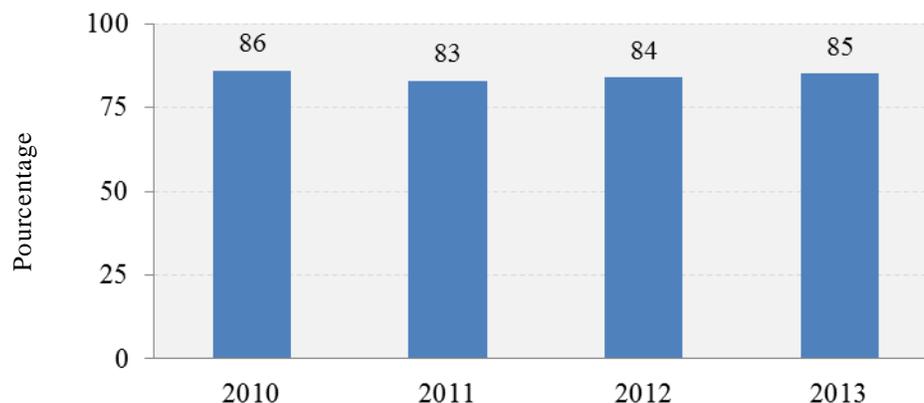
Figure 2  
Tendances révélées par les indicateurs de résultats et niveau atteint par rapport aux indicateurs de produits en 2013 (en pourcentage)



32. Le Fonds a atteint 100 % des objectifs par rapport à 22 des 29 indicateurs, concernant les 18 produits de son plan stratégique. Pour les six autres indicateurs, il a atteint de 75 à 99 % de ses objectifs. Pour l'indicateur relatif au cadre de création de la demande de préservatifs, qui cible les jeunes, l'objectif a été réalisé à moins de 75 %. Cet objectif a été mis en œuvre dans 7 pays au lieu de 10, les partenaires de réalisation étant trop peu nombreux.

33. D'après la figure 3, de 2010 à 2013, en moyenne, 85 % des bureaux de pays avaient réalisé au moins 75 % des objectifs de leur plan de travail annuel. L'analyse des données issues du rapport annuel de 2013 a montré que parmi les principaux facteurs de ces mauvais résultats, on trouvait un retard dans la signature des plans de travail annuels, des contextes politiques difficiles, la crise économique et des conditions de sécurité précaires. Certains programmes de pays n'ont pas atteint leurs objectifs pendant deux ou trois années consécutives. Un suivi spécifique aux pays par les équipes mixtes au siège et dans les bureaux régionaux est en cours, afin d'inverser cette tendance.

Figure 3  
**Pourcentage des bureaux de pays du FNUAP ayant réalisé au moins 75 % des objectifs de résultats de leurs plans de travail annuels de 2010 à 2013**



Source : Rapports annuels des bureaux de pays du FNUAP, 2010-2013.

## **B. Dépenses, par réalisation escomptée du cadre de résultats en matière de développement**

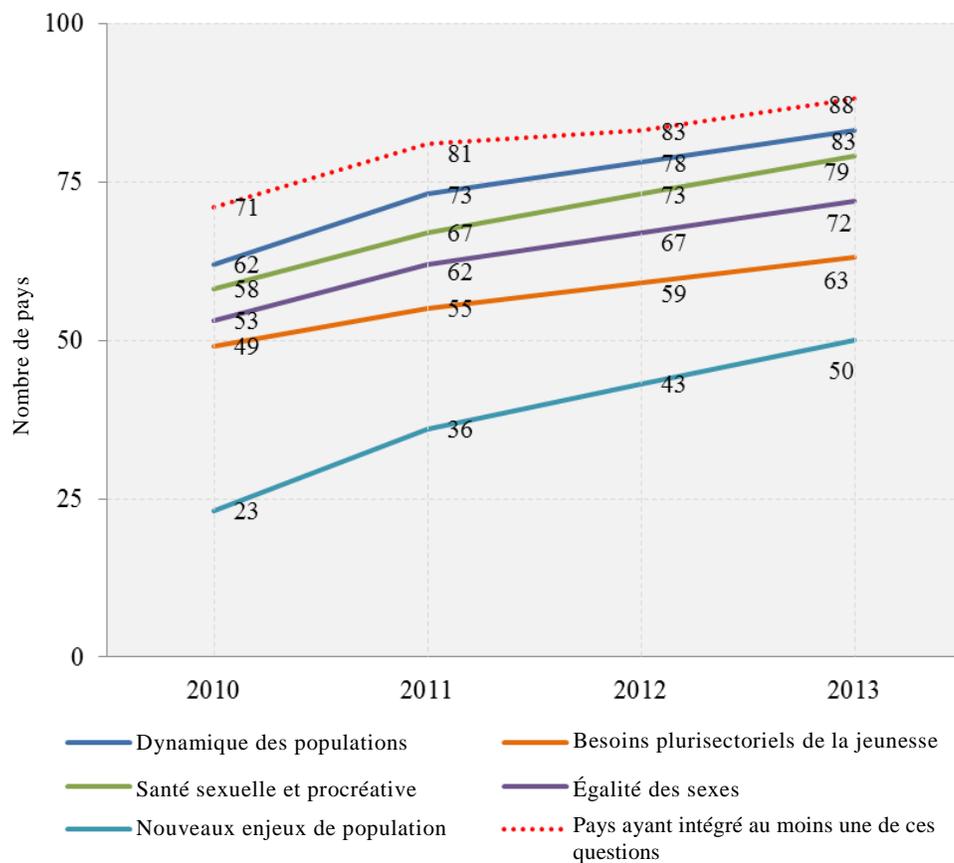
34. En 2013, le Fonds a consacré 669,9 millions de dollars de ressources ordinaires et d'autres ressources à sept réalisations escomptées en matière de développement prévues par le plan stratégique. La santé maternelle et néonatale (199,7 millions de dollars, soit 29,8 %) a constitué le gros des dépenses, devant la planification familiale (187,8 millions de dollars, soit 28,0 %). Les 42,2 % restants (282,4 millions de dollars) ont été répartis entre les cinq autres réalisations escomptées. Le Fonds a par ailleurs consacré 93 millions de dollars aux activités de programme, principalement en matière de coordination et d'assistance.

## **C. Progrès accomplis au regard du cadre de développement axé sur les résultats**

### **Réalisation 1 : la dynamique des populations et ses liens avec les besoins des jeunes (y compris les adolescents), la santé en matière de sexualité et de procréation (y compris la planification de la famille), l'égalité des sexes et la réduction de la pauvreté dans les stratégies et plans de développement nationaux et sectoriels**

35. La dynamique des populations a davantage été prise en compte dans la planification des activités de développement entre 2010 et 2013. L'évolution la plus notable concerne le nombre de pays dont les plans de développement nationaux tiennent compte des nouveaux problèmes de population, comme le vieillissement, qui a presque doublé, passant de 23 en 2010 à 50 en 2013. Toutefois, depuis 2011, l'intégration des services de santé sexuelle et procréative dans les politiques et plans de santé nationaux est restée au même niveau (57).

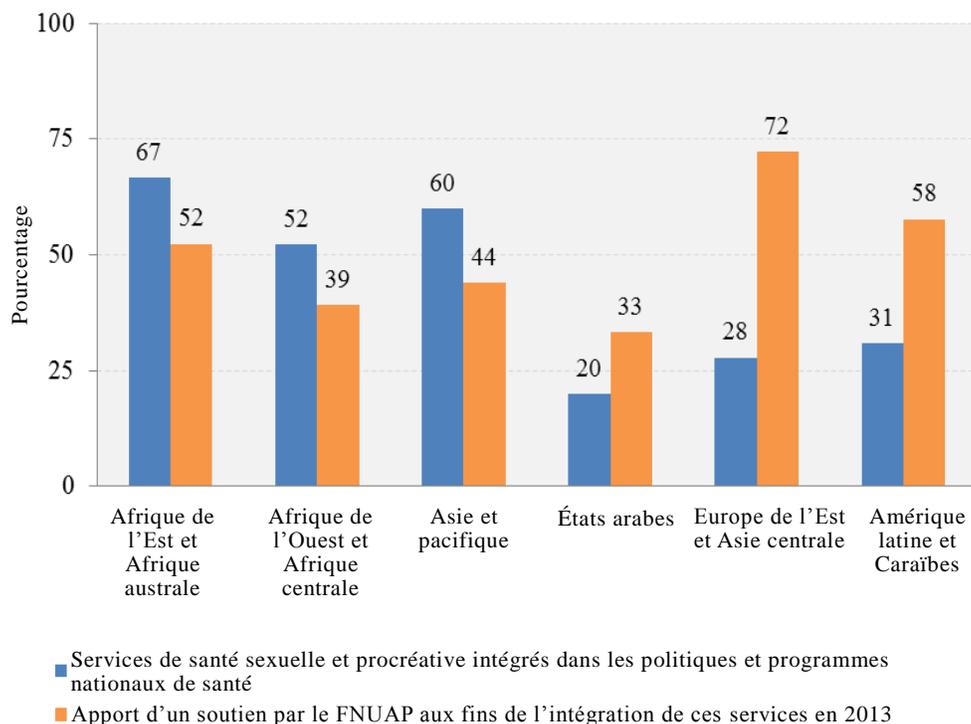
Figure 4  
**Nombre de pays dont les plans de développement tiennent compte des questions de population**



Source : Rapports annuels des bureaux de pays du FNUAP, 2010-2013.

36. Dans les régions de l’Afrique de l’Est et de l’Afrique australe, de l’Afrique de l’Ouest et de l’Afrique centrale et de l’Asie et du Pacifique, on observe une forte corrélation entre l’intégration des questions de santé sexuelle et procréative dans les politiques et programmes de santé et le soutien apporté par le FNUAP au renforcement des capacités dans ce domaine (voir fig. 5). Ce lien apparaît beaucoup moins direct dans les États arabes, en Europe de l’Est et en Asie centrale, et en Amérique latine et dans les Caraïbes.

Figure 5  
**Pourcentage de pays, dans chaque région d'activité du FNUAP, qui ont intégré des services de santé sexuelle et procréative dans leurs politiques et programmes de santé, et pourcentage de pays qui ont bénéficié d'un appui du FNUAP dans ce domaine**



Source : Rapports annuels des bureaux de pays du FNUAP, 2013.

37. Entre autres interventions visant à renforcer les capacités des pays, on peut citer des initiatives de formation et l'instauration d'un climat qui permette à tous les acteurs sans exclusive, y compris les plus défavorisés, de participer à la formulation de politiques bien informées. Le nombre de personnes ayant bénéficié d'une formation sur l'intégration des questions de dynamique des populations dans les plans et programmes nationaux est passé de 1 677 en 2011 à 3 327 en 2013. Le nombre de pays recevant un soutien du FNUAP qui ont mis en place des dispositifs permettant de forger des partenariats avec les jeunes, y compris les adolescents, et de les faire participer aux concertations politiques et à l'établissement des programmes est passé de 58 à 82. Le FNUAP a donc dépassé toutes les cibles prévues pour 2013 pour tous ces indicateurs.

### **Réalisation 2 : amélioration de l'accès à des services de santé maternelle et néonatale de qualité et de l'utilisation qui en est faite**

38. La tendance mondiale est à la baisse de la mortalité maternelle et à l'accomplissement de progrès sur la voie d'un accès universel aux services de santé procréative. Plus de 50 pays sont parvenus à réduire la mortalité maternelle pendant la période 2000-2010 à un rythme plus rapide que lors de la décennie précédente. Le recours à des intervenants qualifiés en obstétrique est passé de 63 % en 2010 à 67 %

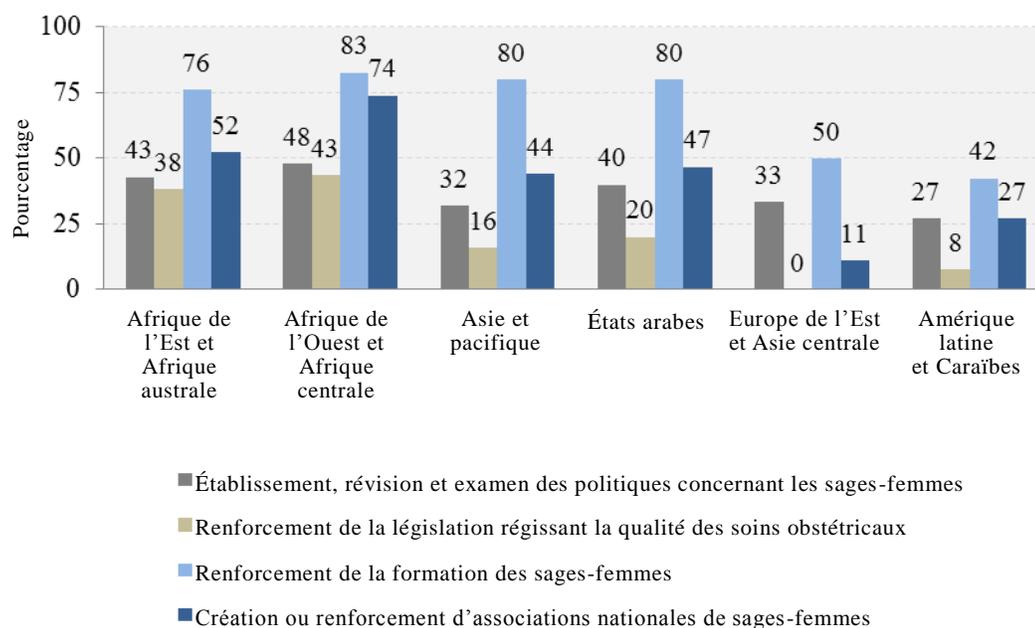
en 2011. Toutefois, sur les 74 pays qui comptent ensemble pour plus de 95 % des cas de mortalité maternelle, seuls neuf sont en bonne voie pour atteindre l'objectif 5 a) et b) du Millénaire pour le développement. Des progrès soutenus ont été constatés en ce qui concerne l'accès aux services de santé procréative, mais seules 51 % des femmes bénéficient du nombre minimum de visites anténatales recommandé, et les besoins de quelque 140 millions de femmes en termes de planification familiale ne sont toujours pas satisfaits.

39. En 2012 et 2013, le FNUAP a atteint les cibles qu'il s'était fixées en renforçant les capacités nationales aux fins de l'amélioration de l'accès à des services de santé maternelle et néonatale de qualité et de l'utilisation qui en est faite. Il a aidé 43 pays à mettre en place des programmes complets d'obstétrique et 38 pays à améliorer la qualité de leurs soins obstétricaux d'urgence et néonataux, alors que les cibles préconisées pour 2013 n'étaient que de 41 et 31 pays, respectivement.

40. Avec l'appui du Fonds thématique d'affectation spéciale pour la santé maternelle, le FNUAP a pu améliorer les soins obstétricaux : a) en renforçant et élargissant les programmes de formation des sages-femmes dans 30 pays; b) en analysant les lacunes observées en termes de soins obstétricaux dans six pays; c) en lançant quatre modules de formation multimédias en ligne; d) en créant des associations de sages-femmes ou en renforçant celles qui étaient déjà en place dans 26 pays; et e) en plaidant pour l'adoption de lois et de politiques protégeant le travail des sages-femmes dans 30 pays. Le FNUAP a contribué à l'amélioration de la formation de plus d'un millier de formateurs aux gestes qui sauvent et il a apporté un appui à plus de 190 écoles de sages-femmes en leur fournissant des kits de formation clinique, du matériel et des fournitures (voir annexe 9).

En Éthiopie, le nombre de sages-femmes a augmenté de 35 % et est passé de 4 700 en 2012 à 6 325 en 2013, grâce à l'appui apporté par le FNUAP à 31 centres de formation des sages-femmes. Ces progrès sur la voie de l'objectif fixé de 8 635 sages-femmes formées d'ici à 2015 revêtent une importance critique pour l'Éthiopie, où seules 10 % des naissances ont lieu dans un établissement de santé et sont encadrées par du personnel de santé qualifié.

Figure 6  
**Pourcentage de pays, dans chacune des régions d'activité du FNUAP, qui ont bénéficié des interventions du FNUAP en rapport aux soins obstétricaux**

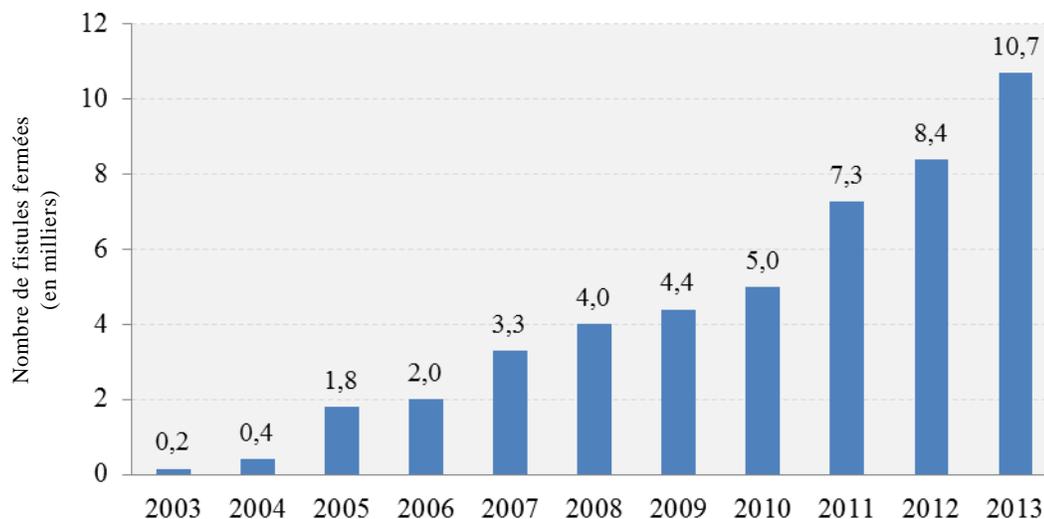


Source : Rapports annuels des bureaux de pays du FNUAP, 2013.

41. S'agissant des capacités nationales d'améliorer l'accès à des services de santé maternelle et néonatale de qualité et l'utilisation qui en est faite, le soutien apporté par le FNUAP a permis à 34 pays de procéder à des évaluations de leurs besoins et de chiffrer leurs plans opérationnels en ce qui concerne les soins obstétricaux d'urgence et néonataux. Le FNUAP a aussi fourni à 32 pays des trousseaux pour les premiers soins obstétricaux d'urgence et les soins néonataux et il a appuyé la mise en place ou le renforcement de systèmes de surveillance, de notification ou d'examen des cas de mortalité maternelle dans 26 pays.

42. La promotion des interventions chirurgicales pour remédier aux fistules obstétricales s'est accompagnée d'une amélioration de l'accès à des services de santé maternelle de grande qualité. Le FNUAP a joué un rôle critique à cet égard puisque c'est la seule entité des Nations Unies qui encourage ce type d'intervention chirurgicale, qui permet de radicalement changer les vies des patientes. Le FNUAP anime la Campagne pour éliminer les fistules, un partenariat mondial qui continue de gagner en ampleur. Grâce à l'appui fourni par le FNUAP à 55 pays, le nombre de fistules qui ont été fermées a doublé et est passé de 5 000 en 2010 à 10 700 en 2013. La Campagne a vu l'accent mis sur : a) l'offre de services gratuits de fermeture des fistules; b) l'amélioration de la communication entre celles qui ont besoin d'aide et les prestataires de services, notamment par des initiatives novatrices consistant à mettre en place des services d'assistance téléphonique gratuits et à distribuer gratuitement des téléphones cellulaires, en particulier en faveur des femmes vivant en zones rurales; c) le renforcement des installations de santé qui se trouvent dans des zones reculées; et d) l'amélioration de la coordination à l'échelle nationale.

Figure 7  
**Fermetures chirurgicales de fistules parrainées par le FNUAP depuis le lancement de la Campagne pour éliminer les fistules**



Source : Rapports du Fonds thématique d'affectation spéciale pour la santé maternelle, 2003-2012, et rapports annuels des bureaux de pays du FNUAP, 2013.

**Réalisation 3 : amélioration de l'accès des individus et des couples à des services de planification de la famille de qualité, selon le nombre d'enfants désiré, et de l'utilisation qui en est faite**

43. Entre 2010 et 2012, le taux mondial d'utilisation des contraceptifs est passé de 56,2 % à 56,6 %, et la part des besoins en planification familiale non satisfaits est passée de 12,8 % à 12,6 %. Si la tendance mondiale est à une amélioration lente mais continue de la situation, il reste encore beaucoup à faire dans les 48 pays les moins avancés.

44. Le FNUAP a contribué à un renforcement de l'utilisation des services de planification familiale : a) en améliorant les politiques et en encourageant l'instauration d'un environnement propice à la planification des familles à l'échelle nationale; b) en assurant la mise à disposition de produits contraceptifs; c) en mettant en place des systèmes d'information de gestion logistique fonctionnels; d) en faisant œuvre de sensibilisation et en suscitant la demande; et e) en renforçant les capacités locales en ce qui concerne la fourniture de services de planification de la famille. Le FNUAP a mené ces interventions dans le cadre de sa nouvelle stratégie en matière de planification familiale, « choisir, pas subir », qu'il a lancée en 2012.

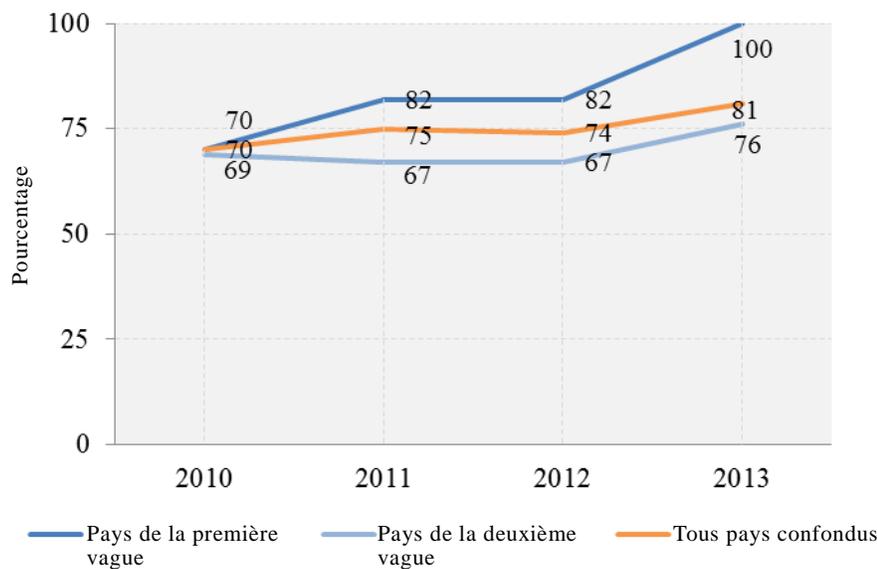
45. Ces interventions constituent aussi des piliers du Programme mondial d'amélioration de la sécurité d'approvisionnement en produits de santé en matière de procréation, dans le cadre duquel elles sont menées en faveur des 12 « pays de la première vague » (Burkina Faso, Éthiopie, Haïti, Madagascar, Mali, Mongolie, Mozambique, Nicaragua, Niger, Nigéria, République populaire démocratique lao et Sierra Leone); tandis que 34 pays « de la deuxième vague » bénéficient d'un nombre limité d'entre elles.

46. Comme indiqué à la figure 8, il est fructueux de se concentrer sur un groupe de pays restreint. La disponibilité de moyens de contraception modernes, qui peut être mesurée par le pourcentage de points de distribution où sont proposées au moins trois méthodes de contraception modernes, a augmenté à un rythme plus rapide dans les pays de la première vague, et particulièrement en 2013, l'année qui a suivi le Sommet de Londres sur la planification de la famille, lors duquel le FNUAP s'est engagé à faire en sorte que les services de planification de la famille soient davantage utilisés.

À Madagascar, le FNUAP est la seule entité des Nations Unies qui encourage le Ministère de la santé à organiser des services de planification de la famille. Au total, 60 % des fonds affectés à Madagascar au titre du Programme mondial d'amélioration de la sécurité d'approvisionnement en produits de santé en matière de procréation sont utilisés pour acquérir des contraceptifs. Ce soutien a permis à plus d'un million de couples d'avoir des rapports protégés depuis 2011, il a aidé 20 % des femmes en âge de procréer à ne pas tomber enceintes et contribué à une augmentation de l'utilisation des contraceptifs, de 29 % en 2009 à 33 % en 2013.

Figure 8

**Pourcentage de pays où au moins 80 % des centres de services offrent trois méthodes de contraception modernes ou plus**



Source : Rapports annuels des bureaux de pays du FNUAP, 2010-2013.

47. Les pays de la deuxième vague font aussi des progrès. Au Rwanda, l'appui fourni en matière de formation à la gestion logistique des modes de contraception et en vue de la mise en place de postes de santé secondaires de planification de la famille à proximité des centres de santé catholiques a entraîné une hausse spectaculaire dans l'utilisation des contraceptifs (de 9 % en 2005 à 44 % en 2011). En Afghanistan, les mesures favorisant le renforcement des capacités en vue de permettre la constitution de stocks plus importants et d'élargir les choix de méthodes contraceptives ont aussi donné lieu à une augmentation du nombre d'habitants bénéficiant de services, qui est passé de 835 000 en 2012 à 956 000 en 2013. En Azerbaïdjan et au Mexique, d'importantes réformes politiques et législatives ont permis l'instauration d'un climat plus propice aux programmes de planification de la famille.

**Réalisation 4 : amélioration de l'accès à des services de qualité en matière de prévention du VIH et des infections sexuellement transmissibles et de l'utilisation de ces services, en particulier pour les jeunes (y compris les adolescents) et autres populations clefs à risque**

48. Les tendances observées en ce qui concerne les indicateurs relatifs au VIH sont encourageantes. Le nombre de nouvelles infections à VIH a diminué de 33 % à l'échelle mondiale, passant de 3,4 millions de cas en 2001 à 2,3 millions en 2012. Le nombre de nouvelles infections à VIH a diminué de moitié ou de plus de la moitié entre 2001 et 2012 dans 26 pays. Quant au nombre de décès des suites du sida, il a aussi diminué, passant de 2,3 millions de victimes en 2005 à 1,6 million en 2012. Toutefois, 40 % des nouvelles infections concernent des jeunes, dont des filles âgées de 15 à 19 ans pour plus des deux tiers.

49. D'après les estimations disponibles, le nombre d'adolescents ayant péri des suites du sida aurait augmenté de 50 % entre 2005 et 2012. Entre 2001 et 2012, le taux de prévalence du VIH a diminué de 42 % en Afrique subsaharienne. À l'échelle mondiale, ce taux a stagné à 0,3 % pour les jeunes hommes et n'a diminué que marginalement pour les jeunes femmes, passant de 0,6 % à 0,5 %.

50. En collaboration avec le Programme commun des Nations Unies sur le VIH/sida, le FNUAP a poursuivi les objectifs suivants : a) réduire le nombre de nouvelles infections à VIH chez les jeunes, les femmes et les autres groupes de population vulnérables; et b) améliorer l'accès aux services intégrés de lutte contre le VIH et de santé sexuelle et procréative. Le FNUAP met l'accent sur 38 pays considérés par ONUSIDA comme prioritaires.

51. En 2012-2013, le FNUAP a aidé 27 pays à étudier les liens existants entre les droits en matière de santé sexuelle et procréative et le VIH, alors qu'il s'était fixé pour cible d'apporter son concours à 26 pays dans ce domaine en 2013. Les résultats de ces examens viennent informer les programmes relatifs aux services intégrés de lutte contre le VIH et de santé sexuelle et procréative. À l'échelle mondiale, 82 % des pays intègrent des services de lutte contre le VIH dans leurs plans stratégiques nationaux, 70 % intègrent des services de soins prénatals pour prévenir la transmission du VIH de la mère à l'enfant et 67 % intègrent des services de lutte contre le VIH et de santé sexuelle et procréative.

52. Le FNUAP a continué d'encourager l'acquisition et la demande de préservatifs masculins et féminins. En 2013, sept pays avaient mis en place un cadre visant à inciter les jeunes à utiliser des préservatifs. Le préservatif a contribué à la diminution des taux d'infection. Pourtant, les donateurs ont revu à la baisse leur

soutien dans ce domaine en 2012 par rapport à 2011, avec 1 milliard de préservatifs masculins en moins et 11,6 millions de préservatifs féminins en moins.

53. Pour inverser la tendance, le FNUAP a lancé la campagne « Préservez! » lors de la dix-septième Conférence internationale sur le sida et les infections sexuellement transmissibles en Afrique. Il a soutenu plusieurs campagnes nationales, y compris en Équateur, au Malawi et en Zambie. Au Malawi, la campagne a permis de toucher plus de 7 000 jeunes et de leur fournir des services (65 % d'hommes et 35 % de femmes).

54. En 2013, le FNUAP a appuyé le renforcement des capacités des organisations et réseaux communautaires qui luttent contre le VIH et cherchent à préserver la santé sexuelle et procréative des travailleurs du sexe dans 29 des 38 pays prioritaires retenus par ONUSIDA. En 2013, en collaboration avec le FNUAP et le Réseau des projets sur le travail du sexe, la Banque mondiale et le secrétariat d'ONUSIDA, l'Organisation mondiale de la Santé a publié un guide concernant la mise en œuvre de programmes complets de lutte contre le VIH et les infections sexuellement transmissibles en faveur des travailleurs du sexe. Ce document reflète la force et le dynamisme des partenariats en place.

**Réalisation 5 : promotion de l'égalité des sexes et des droits de la procréation, notamment au moyen de mesures de sensibilisation, de lois et de plans d'action**

55. D'après le *Rapport sur le développement humain* de 2013, même si les inégalités entre hommes et femmes ne sont plus aussi marquées à l'échelle mondiale, les progrès restent variables selon les régions. Le pourcentage de femmes âgées de 20 à 24 ans qui se sont mariées ou sont entrées en ménage avant leur dix-huitième anniversaire a diminué et est passé de 35 % en 2000-2009 à 34 % en 2012-2013. Quant à la part des pays dotés de mécanismes d'application de lois et de politiques en faveur de l'égalité des sexes, elle est passée de 45 % en 2011 à 54 % en 2013.

56. Une des stratégies du FNUAP consiste à améliorer le contexte légal et politique pour prévenir la violence sexiste (voir fig. 9). D'après le Comité pour l'élimination de la discrimination à l'égard des femmes, la part des pays, parmi ceux tenus de soumettre un rapport national, qui ont adopté des mécanismes d'application de lois et de politiques en faveur de l'égalité des sexes est passée de 45 % en 2011 à 54 % en 2013. D'après les résultats de l'étude récente de 56 rapports nationaux présentés au titre de l'examen périodique universel, 67 % des recommandations relatives à la santé et aux droits en matière de procréation et de sexualité qui avaient été faites dans le cadre de l'examen périodique ont été partiellement ou pleinement appliquées. Le FNUAP a joué un rôle de premier plan en aidant des pays comme le Maroc ou le Mozambique à se conformer à ces recommandations.

Figure 9

**Pourcentage de pays, parmi les 128 pays de programmes de pays du FNUAP, qui ont amélioré leur cadre légal afin de prévenir la violence sexiste**



Source : Rapports annuels des bureaux de pays du FNUAP, 2013.

57. En 2013, le FNUAP a dirigé ou codirigé des mécanismes de coordination des initiatives de lutte contre la violence sexiste en situation d'urgence humanitaire dans 29 des 30 pays cibles. On est passé de 1 107 membres du personnel formés aux programmes de lutte contre la violence sexiste en 2011 à plus de 4 000 en 2013, alors que la cible fixée n'était que de 1 750 membres du personnel. Ces préparatifs ont permis d'offrir à quelque 38 000 femmes de la République arabe syrienne des services de prévention de la violence sexiste et des services de santé procréative, ainsi que de garantir l'accès d'environ 70 000 Jordaniens à des services de santé procréative.

58. Les efforts déployés par le FNUAP pour que la pratique des mutilations génitales féminines n'ait plus cours ont été salués par la communauté internationale. D'après les résultats de l'évaluation du Programme conjoint du FNUAP et du Fonds des Nations Unies pour l'enfance (UNICEF) concernant les mutilations et ablations génitales féminines : accélération du changement, les initiatives prises ont eu un effet bénéfique dans les 15 pays cibles. Dans sa résolution 67/146 sur

l'intensification de l'action mondiale visant à éliminer les mutilations génitales féminines, l'Assemblée générale s'est félicitée des efforts déployés dans le cadre du programme conjoint et elle a engagé la communauté internationale à soutenir l'exécution de son deuxième volet selon une approche qui soit globale, respectueuse des différences culturelles et fondée sur les droits de l'homme. Le nombre de communautés ayant reçu une aide du FNUAP qui ont déclaré avoir renoncé à la pratique des mutilations et ablations génitales féminines a été multiplié par quatre, et est passé de 1 093 en 2011 à 4 033 en 2013.

59. Le FNUAP a également encouragé la promotion de l'égalité des sexes lors de grandes manifestations internationales, comme la cinquante-septième session de la Commission de la condition de la femme, qui a vu la reconnaissance du lien indissociable entre la santé et les droits en matière de procréation et de sexualité et la violence contre les femmes, et la Conférence internationale sur les mutilations et les ablations génitales féminines organisée par le Gouvernement italien, le FNUAP et l'UNICEF, à l'issue de laquelle une déclaration a été adoptée (A/68/640) pour soumission à l'Assemblée générale à sa soixante-huitième session.

#### **Réalisation 6 : amélioration de l'accès des jeunes (y compris des adolescents) aux services de santé sexuelle et procréative et à l'éducation sexuelle**

60. Dans le cadre de sa stratégie en faveur des adolescents et des jeunes, le FNUAP a amélioré l'accès des jeunes aux services de santé sexuelle et procréative en aidant les pays à élargir les services proposés aux jeunes. Le nombre de pays qui ont pu renforcer leurs capacités avec l'aide du FNUAP en ce qui concerne la fourniture de services de santé sexuelle et procréative aux jeunes a augmenté et est passé de 77 en 2011 à 101 en 2013. Quant au nombre de pays que le FNUAP a aidé à concevoir et appliquer des programmes complets en faveur des adolescentes marginalisées, il est passé de 8 en 2011 à 19 en 2013. Le FNUAP a donc dépassé pour ces deux indicateurs les cibles qu'il s'était fixées pour 2013 (97 et 15 pays, respectivement).

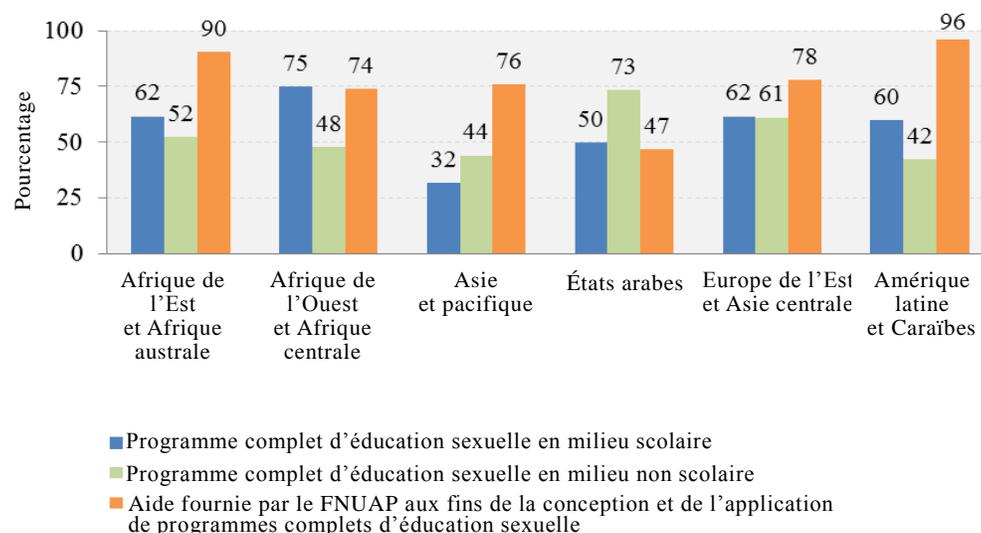
En Colombie, le FNUAP a appuyé l'adoption de bonnes pratiques afin d'améliorer l'efficacité du programme d'élargissement des services de santé en faveur des jeunes, qui voit l'accent mis sur les 192 municipalités où les taux de grossesse des adolescentes sont les plus élevés. Dans le cadre de ce programme, une série télévisée extrêmement populaire, inspirée par l'initiative des médias sud-africains « Soul City », a été produite afin de toucher les adolescents et de les encourager à avoir des rapports sexuels responsables fondés sur les droits. La campagne en cours, « Por mi yo decido » (Je décide par moi-même) a permis de toucher environ 2 millions d'adolescents, âgés de 10 à 19 ans.

61. Pour que les jeunes, et notamment les adolescents, puissent bénéficier d'une éducation sexuelle, le FNUAP a en 2013 aidé 102 pays à concevoir et mettre en œuvre des programmes complets d'éducation sexuelle, alors qu'il s'était initialement fixé pour cible d'apporter son concours à 90 pays seulement. Dans le cadre de ce soutien, 528 experts avaient été formés à la conception, la mise en œuvre et l'évaluation de programmes complets d'éducation sexuelle en 2013.

62. La couverture observée en termes de programmes complets d'éducation sexuelle adaptés à l'âge des destinataires vient récompenser les efforts déployés par le FNUAP. En 2013, une éducation sexuelle en milieu scolaire était dispensée dans 55 % des pays de programme du FNUAP, même s'il subsiste de fortes disparités régionales, comme on peut le voir à la figure 13. Il s'agit aussi pour le FNUAP de faire œuvre d'information sur les mesures de prévention de la transmission du VIH, qui, selon le rapport mondial de 2013 sur l'épidémie du sida établi par ONUSIDA, a augmenté chez les jeunes d'Afrique subsaharienne [de cinq points de pourcentage chez les hommes (à 36 %) et de trois points de pourcentage chez les femmes (à 28 %)] pendant la période allant de 2002 à 2011.

Figure 10

**Pourcentage de pays, dans chacune des régions d'activité du FNUAP, qui ont adopté des programmes complets d'éducation sexuelle adaptés à l'âge des destinataires, 2012-2013**



Source : Rapports annuels des bureaux de pays du FNUAP et enquête mondiale de la CIPD.

63. Le FNUAP a continué d'appeler l'attention de la communauté internationale sur les questions de santé sexuelle et procréative des adolescents. Profitant de la dynamique suscitée par la célébration de la première Journée internationale de la fille en 2012, il fait œuvre de sensibilisation à l'échelle mondiale sur le problème des mariages d'enfants, des mariages précoces et des mariages forcés. Le *Rapport sur l'état de la population mondiale* en 2013 a vu l'accent mis sur les grossesses des adolescentes. Conformément à l'engagement qu'il avait pris lors de la première Journée internationale de la fille, le FNUAP a commencé d'investir dans 12 pays pour que des programmes axés sur les filles et les adolescentes y soient adoptés afin de réduire le nombre de mariages d'enfants et de grossesses précoces. Il a d'ores et déjà lancé des initiatives au Guatemala, en Inde, au Mozambique, au Niger et en Sierra Leone.

**Réalisation 7 : amélioration de la disponibilité et de l'analyse des données sur la dynamique démographique, la santé sexuelle et procréative (y compris la planification de la famille) et l'égalité des sexes**

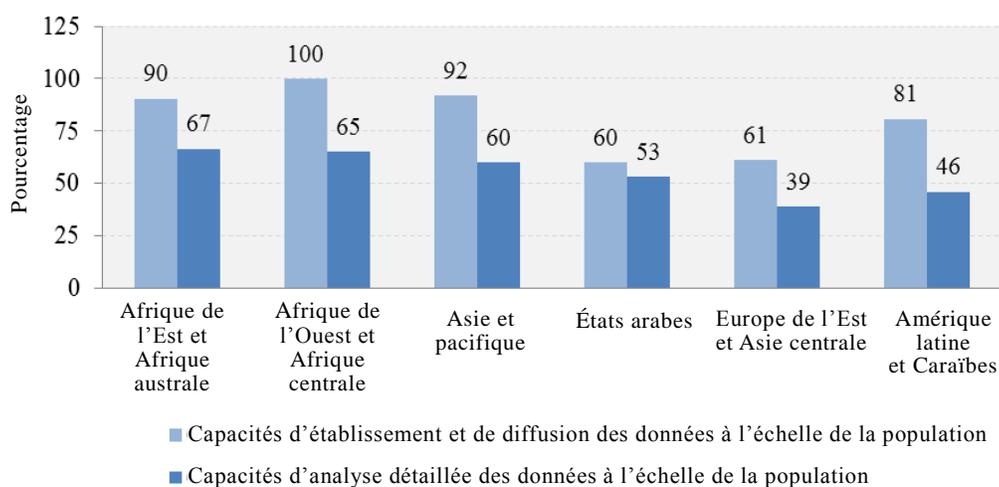
64. En 2013, 20 pays ont mené à bien le cycle de 2010 de recensements de la population et des logements, sur un total de 78 pays ayant effectué des recensements. En 2013, 110 pays ont mené des enquêtes auprès des ménages permettant de prendre les mesures des progrès accomplis sur la voie de la réalisation de l'objectif 5 b) du Millénaire pour le développement.

65. Le FNUAP a aidé davantage de pays à réaliser des recensements, des enquêtes et des études statistiques et à en diffuser les résultats (de 79 pays en 2010 à 106 en 2013, soit 83 % des pays de programme, ce qui est supérieur à la cible initialement fixée pour 2013, de 103 pays). Cette couverture a été particulièrement élevée en Afrique de l'Ouest et en Afrique centrale (100 %), en Afrique de l'Est et en Afrique australe (92 %), et en Asie et dans le Pacifique (91 %).

66. Le FNUAP a aussi appuyé encore davantage en 2013 le renforcement des capacités nationales d'analyse de données pour permettre la prise de décisions et la formulation de politiques correctement informées en ce qui concerne la dynamique des populations, les jeunes, l'égalité des sexes et la santé sexuelle et procréative. Il a apporté son aide à 71 pays aux fins de l'analyse détaillée des résultats des recensements de la population et des enquêtes auprès des ménages; 3 370 personnes ont été formées à l'analyse des données à l'échelle de la population et 1 463 à l'analyse des données du même type dans les situations d'urgence humanitaire. Ces résultats sont largement supérieurs à toutes les cibles initialement fixées pour 2013. Le FNUAP a surtout mis l'accent dans ces domaines sur les pays d'Afrique de l'Ouest et d'Afrique centrale et sur ceux de l'Asie et du Pacifique (fig. 11).

Figure 11

**Pourcentage de pays, dans chacune des régions d'activité du FNUAP, dont les capacités de collecte, d'analyse, de diffusion et d'exploitation des données à l'échelle de la population ont été renforcées avec l'aide du FNUAP**



Source : Rapports annuels des bureaux de pays du FNUAP, 2013.

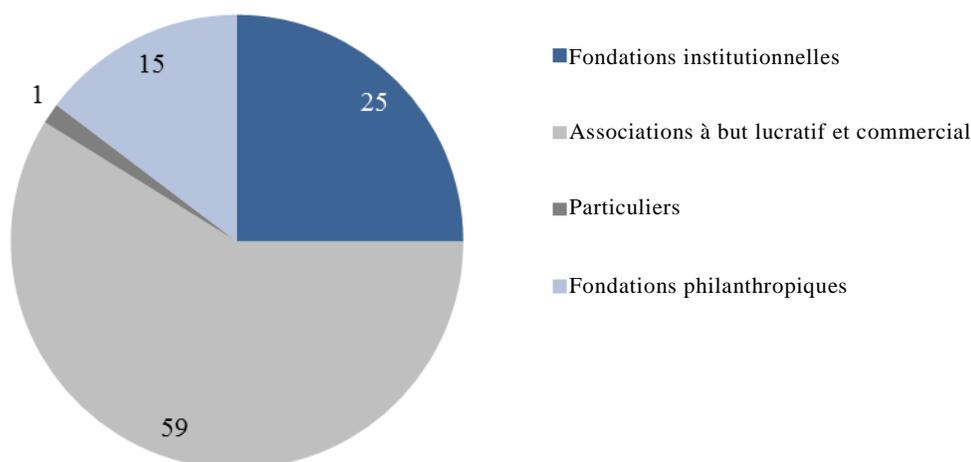
## D. Questions interdisciplinaires

67. La présente section porte sur quatre des six questions interdisciplinaires recensées au cours de l'examen à mi-parcours du plan stratégique 2008-2013 : a) intégration des besoins des jeunes, y compris les adolescents; b) droits de l'homme et égalité des sexes; c) partenariats ouverts à tous et appropriation par les pays; d) action humanitaire; e) réforme des Nations Unies; et f) coopération Sud-Sud. Les questions a) et b) sont traitées dans le présent rapport dans les sections relatives aux résultats 1 et 5.

68. En 2013, le renforcement des partenariats avec les organisations de la société civile et le secteur privé était une priorité de l'organisation. Le FNUAP a constitué un nouveau conseil consultatif pour mieux se concerter avec les organisations de la société civile, les réseaux et d'autres partenaires en ce qui concerne la programmation, les principes d'action et l'application du Programme d'action de la Conférence internationale sur la population et le développement. Les bureaux de pays du FNUAP ont établi 68 partenariats avec le secteur privé, qu'il a obtenus grâce au renforcement des capacités des bureaux de pays.

Figure 12

### Pourcentage de partenariats avec le secteur privé, par types d'organisations, 2013



Source : Rapports annuels des bureaux de pays du FNUAP, 2013.

Le typhon Haiyan qui a frappé les Philippines en novembre 2013 a eu des répercussions sur plus de 3,5 millions de femmes et de filles en âge de procréer, dont 253 000 femmes enceintes. Le FNUAP a apporté une aide dans les régions touchées à ses partenaires et aux centres médicaux, pour veiller à ce que les femmes et les filles aient accès à des services de santé procréative essentiels. Grâce à ses antennes médicales mobiles, il a aidé quelque 10 000 femmes et filles à recevoir des soins de santé maternelle, à bénéficier de services de planification de la famille et à obtenir des informations sur la violence sexiste. Le FNUAP a

également distribué 12 000 trousseaux d'hygiène féminine à des filles et à des femmes, notamment enceintes ou allaitant. Il a renforcé son action humanitaire grâce à la mise en place, en 2012, d'une stratégie d'intervention humanitaire de deuxième génération, qui a intégré la préparation aux situations d'urgence dans les plans de développement et entraîné la désignation de coordonnateurs des opérations humanitaires dans quatre des six régions du FNUAP; les deux autres ayant des interlocuteurs désignés. En 2013, le Fonds s'est servi d'une liste de personnel mobilisable et de procédures accélérées pour intervenir rapidement dans des situations d'urgence. Du personnel inscrit sur cette liste a été déployé en Iraq, au Liban, au Myanmar, aux Philippines et en République arabe syrienne pour aider les bureaux de pays à fournir des services. Le FNUAP a également aidé à former 8 122 personnes au dispositif minimum d'urgence pour la santé reproductive en situations de crise (contre 5 315 en 2011) et à dépasser la cible de 5 700 en 2013.

69. En 2013, le FNUAP a participé aux mesures de réforme de l'ONU et les a appliquées. Il a intégré les recommandations de l'examen quadriennal complet dans son plan stratégique 2014-2017, notamment : a) le renforcement du développement durable; b) l'élimination de la pauvreté; c) la coopération Sud-Sud; d) l'égalité des sexes; et e) la participation aux coûts du système des coordonnateurs résidents (voir annexe 10). Le FNUAP a également intégré dans son plan stratégique des indicateurs communs avec le PNUD, l'UNICEF, l'Entité des Nations Unies pour l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes (ONU-Femmes) et le Programme alimentaire mondial, afin de promouvoir des approches communes en matière de suivi de la mise en œuvre de l'examen quadriennal complet et d'établissement de rapports en la matière.

70. Le FNUAP a contribué à accroître la cohérence et l'efficacité de l'ONU, notamment grâce aux réunions suivantes qu'il a présidées ou coprésidées : a) le groupe de haut niveau du Groupe des Nations Unies pour le développement sur les directives générales de l'initiative « Unis dans l'action »; b) les réseaux du Groupe des Nations Unies pour le développement relatifs à la programmation; c) le Groupe du contrôle de la gestion fiduciaire; d) le réseau d'achat du Comité de haut niveau sur la gestion; et e) le Réseau de financement conjoint et d'activités de gestion. Le Directeur exécutif du FNUAP a codirigé l'examen du Conseil des chefs de secrétariat des organismes des Nations Unies pour la coordination et le dialogue de haut niveau sur les migrations internationales et le développement.

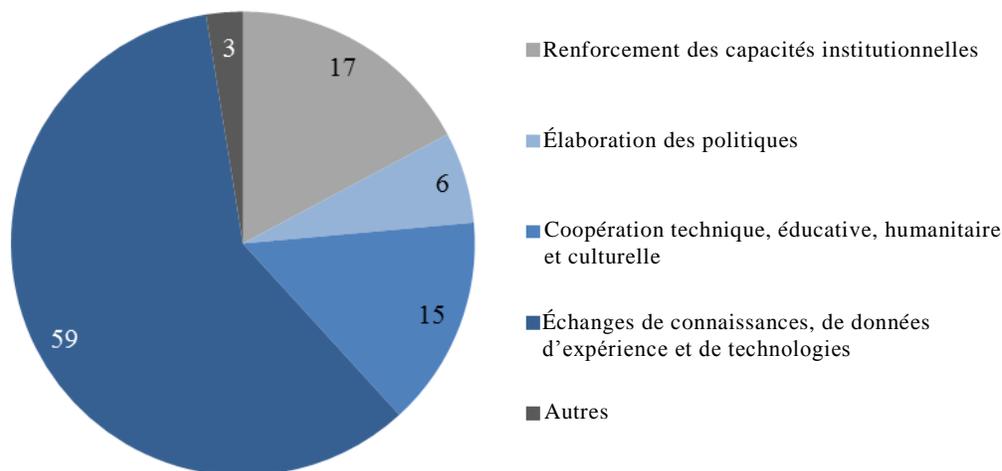
71. Au niveau des pays, le FNUAP a participé à 196 programmes conjoints : dans le cadre de l'Initiative H4+ qui est une action conjointe de l'ONU et de ses programmes et institutions spécialisés visant à améliorer la santé des femmes et des enfants, il a participé à la stratégie mondiale pour la santé de la femme et de l'enfant du Secrétaire général afin d'accélérer les interventions et de réduire la mortalité maternelle et néonatale.

72. S'inspirant de la stratégie de coopération Sud-Sud, qu'il a révisée en 2011, le Fonds a facilité 159 initiatives en la matière, dont la majeure partie a porté sur un échange de connaissances, de données d'expérience et de technologies et le renforcement des capacités institutionnelles (fig. 13). Le FNUAP a aidé à garantir des ressources financières pour plus de 60 % de ces initiatives; a fourni un appui

technique à environ 50 % d'entre elles et a participé aux choix des partenaires pour 25 % d'entre elles. Chaque région compte au moins 15 initiatives au niveau des pays. La région Asie-Pacifique, qui a un plan et des directives propres à la région en matière de coopération Sud-Sud, comprend le plus grand nombre d'initiatives (30).

Figure 13

**Répartition en pourcentage par secteurs dans lesquels le FNUAP a facilité 159 initiatives en matière de coopération Sud-Sud en 2013**



Source : Rapports annuels des bureaux de pays du FNUAP, 2013.

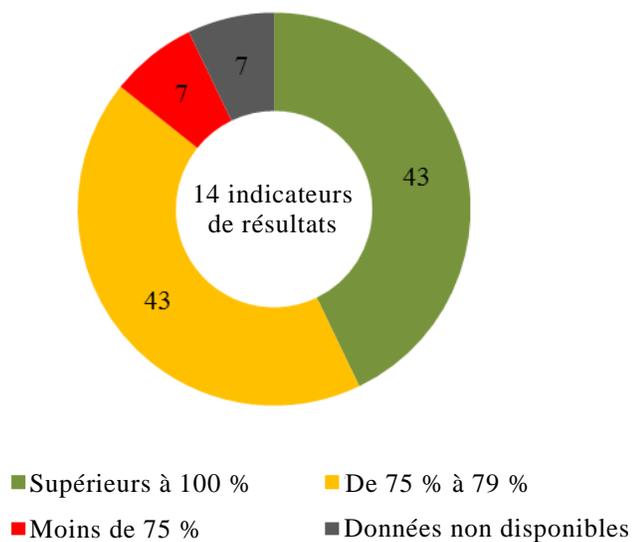
## E. Principaux obstacles

73. La conviction et l'engagement en faveur de l'égalité des sexes, de la santé procréative et sexuelle et des droits de la procréation ne sont pas universels. Les systèmes nationaux, et notamment une direction et des approches fondées sur des observations factuelles nécessaires à l'exécution du mandat du FNUAP, ne sont pas facilement disponibles dans beaucoup de pays, notamment lorsque la situation est exacerbée par l'insécurité, l'instabilité politique et les catastrophes naturelles. Le FNUAP a : a) mis l'accent sur les partenariats locaux et une action de mobilisation reposant sur des données factuelles pour maintenir l'élan en vue de l'application du Programme d'action de la Conférence internationale sur la population et le développement; b) renforcé les capacités nationales en vue de la mise en œuvre de ce programme d'action; et c) promu l'intégration de la préparation aux interventions humanitaires dans les initiatives habituelles de développement.

## V. Cadre de gestion des résultats

74. On trouvera dans la présente section une analyse des progrès obtenus s'agissant des objectifs de résultats pour 2012-2013. Sur les 14 indicateurs de résultats, six ont été atteints à 100 %; six autres de 75 % à 79 %; et l'un d'eux à moins de 75 %. On trouvera ci-après une analyse par résultat.

Figure 14  
**Répartition en pourcentage de la réalisation des objectifs par indicateurs de résultats**

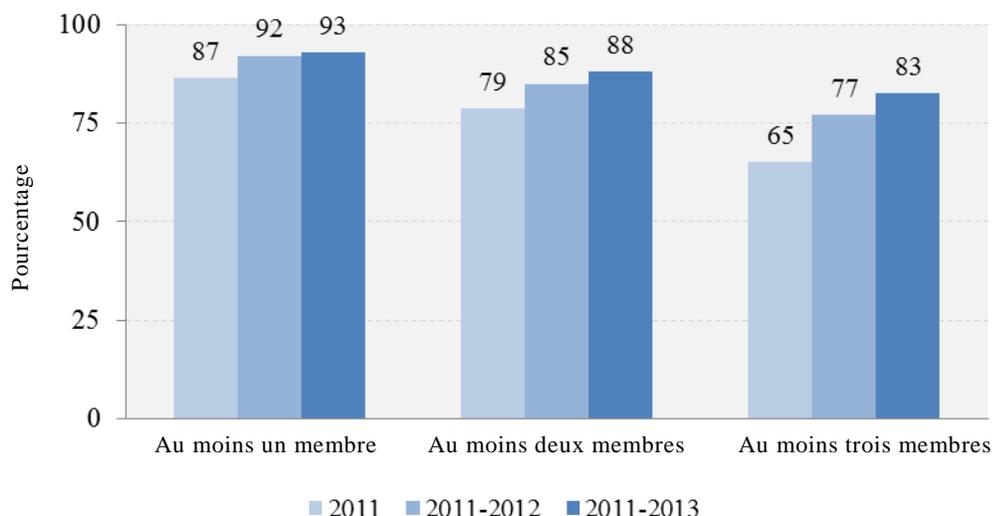


**Résultat 1 : efficacité accrue des programmes grâce au renforcement de la programmation axée sur les résultats, fondée sur des données factuelles**

75. La planification, le suivi et l'évaluation des programmes se sont améliorés en 2012-2013. Les programmes de pays du FNUAP ont été renforcés et comprennent des évaluations planifiées de meilleure qualité, dont les résultats ont été intégrés dans la programmation. Parmi les évaluations des programmes de pays menés en 2012-2013, 19 % ont été jugées satisfaisantes contre 9 % en 2010-2011. Quelque 86 % de recommandations formulées à l'issue des évaluations des programmes de pays ont fait l'objet d'un suivi.

76. Les progrès accomplis en matière de gestion axée sur les résultats découlent en grande partie de l'action de renforcement des capacités, menée ces deux dernières années. La figure 15 indique que la formation du personnel à la gestion axée sur les résultats a augmenté systématiquement.

Figure 15  
**Répartition des bureaux de pays d'après le nombre total de membres  
 du personnel formés à la gestion axée sur les résultats, 2011-2013**



Source : Rapports annuels des bureaux de pays du FNUAP, 2011-2013.

77. Le FNUAP a renforcé la gestion des connaissances dans le domaine des pratiques de référence (voir annexe 8). En 2013, la base de données comptait 185 ensembles de bonnes pratiques, contre 33 en 2011. Un concours, qui a commencé en 2012 et se tient deux fois par an, a encouragé l'éclosion des bonnes pratiques.

78. Le FNUAP a tiré profit du renforcement du cadre dans le plan stratégique 2014-2017 afin d'améliorer le suivi des résultats. Il a entrepris en 2013 l'élaboration d'un système de programmation mondiale qui facilite le suivi des plans de travail annuels des partenaires de réalisation ainsi qu'un système d'information stratégique avec un module permettant d'évaluer les résultats à tous les niveaux de l'organisation. Il lancera ces systèmes en 2014.

## **Résultat 2 : renforcement de la bonne gestion des ressources grâce à une efficacité accrue et à la gestion des risques**

79. Le FNUAP a continué de gérer ses opérations de façon rationnelle. Le pourcentage du total des recettes consacré aux dépenses de gestion renouvelables en 2013 était de 11,5 % : les dépenses ont été gérées avec efficacité, dans la limite des crédits ouverts. En 2012-2013, la part de dépenses de gestion renouvelables, comparée au total des recettes, était de 11,2 % et donc inférieure au ratio approuvé (13,3 %) dans le budget de l'exercice biennal.

80. Comme indiqué dans le rapport du Directeur exécutif de 2012, les mesures prises par le FNUAP en ce qui concerne les audits portant sur l'exécution nationale ont produit des résultats positifs. En 2010-2012, le FNUAP a vérifié plus de 81 % des dépenses qu'il avait engagées au titre de l'exécution nationale. Le pourcentage de rapports assortis de réserves est passé de 13 % pour les dépenses de 2010 à 7,5 % pour les dépenses de 2012. Le pourcentage de dépenses vérifiées qui n'étaient pas

justifiées a chuté pour passer de 3,6 % (avec une incidence financière de 6 millions de dollars) à 0,93 % (avec une incidence financière de 1,48 million de dollars). Le pourcentage d'avances sur le compte du fonds de fonctionnement du FNUAP qui auraient dû être remboursées est passé de 6 % en 2011 à 2,9 % en 2012 et à 2,4 % en 2013. Ces résultats démontrent que l'exécution des programmes du FNUAP s'améliore et devient plus efficace.

81. En 2013, le FNUAP a lancé un projet qui a porté sur l'excellence opérationnelle, afin de trouver des moyens d'améliorer l'efficacité de l'exécution des programmes, qui consiste à évaluer les procédés institutionnels dans plusieurs secteurs clés (ressources humaines, achats, finances et voyages) au siège et dans les bureaux de pays, afin de répertorier les activités susceptibles d'être menées de façon plus économique, ainsi que d'explorer des solutions permettant de choisir la meilleure source possible, en collaboration avec d'autres organisations de l'ONU, pour créer des centres de services partagés.

### **Résultat 3 : un FNUAP doté d'effectifs suffisants, avec des cadres très performants, pour accomplir sa mission**

82. En 2013, à la suite de l'examen à mi-parcours du plan stratégique 2008-2013, le FNUAP s'est employé à maintenir des dotations en effectifs suffisantes pour s'acquitter de sa mission, ainsi qu'à accroître la responsabilisation en cherchant à remédier aux résultats insatisfaisants.

83. En 2013, pour réduire au minimum les taux de vacance de postes et renforcer l'exercice de rotation annuel, le FNUAP a élaboré et appliqué un concept de vivier de personnes aptes à diriger : il étudie les dossiers de candidats pour déterminer s'ils sont prêts à assumer des postes de direction, ce qui lui permet d'établir des listes de réserve pour des postes clés. Il a recensé 35 hauts cadres potentiels à partir d'un fichier de 1 700 postulants, qui seront déployés en 2014. Il a également élaboré et diffusé des directives à l'intention des fonctionnaires de haut rang.

84. Malgré ces efforts, le taux de vacance de postes au FNUAP est passé de 15 % en 2012 à 16 % en 2013, ce que l'on peut attribuer en grande partie aux nouvelles créations de postes en 2013. Le taux de vacance pour les postes inscrits au budget institutionnel est passé de 12 % en 2012 à 10,3 % en 2013.

85. Le FNUAP a révisé son référentiel de compétences en 2013, mis à jour les descriptifs de poste dans le Système de gestion de la performance et de perfectionnement et élaboré un guide à l'intention des supérieurs hiérarchiques pour s'attaquer aux résultats problématiques. Il a rattaché le plan de gestion de bureaux, le système d'évaluation et de notation des fonctionnaires et le système de perfectionnement, afin d'établir une chaîne de responsabilité et de supervision et des indicateurs de résultats clés.

86. Le FNUAP a atteint l'objectif de 100 % en 2013 s'agissant de l'évaluation et de la notation des fonctionnaires et du système de perfectionnement. Les fonctionnaires dont les résultats laissaient à désirer ont reçu un appui systématique. Le nombre de personnes dont les résultats étaient insatisfaisants, dont les contrats n'ont pas été renouvelés ou qui ont quitté l'organisation de leur propre gré était en hausse.

87. Aux fins du renforcement de la direction du FNUAP, 121 gestionnaires dans les bureaux de pays, dans les bureaux régionaux et au siège ont participé au programme de perfectionnement des cadres du FNUAP, avec l'aide de l'Université Cranfield (Royaume-Uni). Des équipes d'organisation ont présenté des idées innovantes à tous les niveaux.

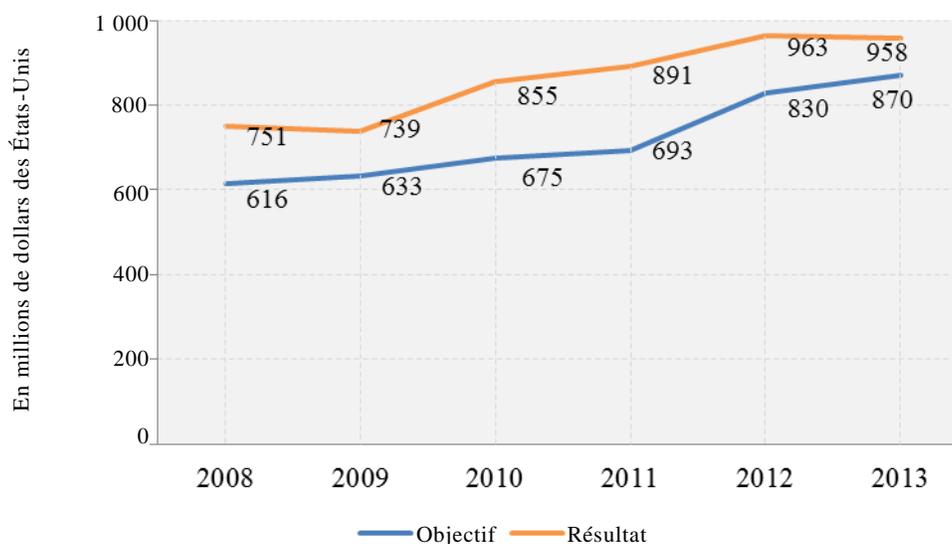
88. En 2013, le FNUAP a élaboré une nouvelle stratégie pour 2014-2017, qui aligne la gestion des ressources humaines sur le plan stratégique 2014-2017, avec un modèle d'affaires correspondant. Le FNUAP a lancé la stratégie en 2014.

#### **Résultat 4 : financement sûr, à large assise et stable correspondant aux ressources nécessaires à l'exécution du plan stratégique**

89. Au cours de la période du plan stratégique 2008-2013, le FNUAP a atteint systématiquement ses objectifs de mobilisation des ressources. En 2013, il les a dépassés de 16 % et mobilisé un montant de 958 millions de dollars, par rapport à un objectif de 870 millions de dollars (voir fig. 16).

Figure 16

#### **Ressources (montant brut) mobilisées par rapport aux objectifs du plan stratégique 2008-2013**



Source : Service de la mobilisation des ressources du FNUAP.

90. Bien que les recettes des ressources ordinaires aient augmenté de 5 % en 2013 par rapport à 2012, elles ont accusé une baisse de 13 %, comparée à l'objectif de ressources ordinaires du plan stratégique. Le cofinancement des recettes a baissé de 5 % en 2013 par rapport à 2012 mais a dépassé de 30 % l'objectif du plan stratégique.

91. Les années précédentes, la proportion des ressources ordinaires dans l'ensemble des contributions avait été saine et était passée de 57 % en 2008 à 51 % en 2011. En 2012, cette tendance s'est inversée : 45 % des contributions ont été reçues au titre des ressources régulières et 55 % au titre du cofinancement. En

2013, la situation s'est légèrement améliorée : les ressources régulières ont augmenté pour passer à 48 % et les ressources de cofinancement ont baissé pour passer à 52 %.

92. Les donateurs du FNUAP sont parmi les plus nombreux du système des Nations Unies (127 États Membres en 2013) et le Fonds a consolidé ses liens avec les nouveaux donateurs. Mais 15 donateurs financent environ 97 % des contributions au titre des ressources régulières. Pour diversifier les donateurs, le FNUAP a mobilisé des donateurs et des partenaires non traditionnels, y compris des instituts de financement internationaux, des banques régionales, la société civile et le secteur privé. Conformément aux domaines prioritaires en matière de financement de l'examen quadriennal complet, le FNUAP est en faveur d'un seuil minimum stable de ressources de base.

93. En 2013, le FNUAP a donné aux bureaux de pays et aux bureaux régionaux les moyens de lancer des partenariats et de produire des recettes, afin d'appuyer l'action visant à élargir sa source de mobilisation de ressources. Chaque bureau régional a recruté un fonctionnaire de rang supérieur afin de mobiliser des partenariats et d'appuyer les programmes du FNUAP. À la fin de 2013, huit nouveaux partenaires avaient signé des accords avec le FNUAP, ce qui avait permis de dégager un montant d'un million de dollars. Les partenariats existants avec le secteur privé ont permis d'obtenir nombre de donations régulières. Le FNUAP a établi plus de 40 partenariats officiels avec le secteur privé.

94. Le ralentissement de l'économie mondiale a continué d'entraver les efforts de mobilisation des ressources. Le FNUAP a consulté les donateurs sur le seuil minimum du cadre de la procédure d'examen quadriennal complet et multiplié les échanges avec les donateurs et les populations des pays grâce à des exposés et à des manifestations publiques.

## VI. Éléments de décision

95. Le Conseil d'administration voudra peut-être :

a) **Prendre acte des documents qui constituent le rapport du Directeur exécutif pour 2013 : DP/FPA/2014/5 (Part I, Part I/Add.1 et Part II);**

b) **Prendre note des progrès accomplis dans la mise en œuvre des cadres de résultats du plan stratégique du FNUAP 2008-2013;**

c) **Tenir compte des efforts entrepris par le FNUAP pour mettre en œuvre sa direction stratégique révisée et donner suite aux recommandations issues de l'examen à mi-parcours du plan stratégique 2008-2013, au moyen du plan d'activité;**

d) **Appuyer la place du mandat du FNUAP dans le programme de développement pour l'après-2015.**